

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00084

Numéro SIREN : 331 530 261

Nom ou dénomination : MCR

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 9384

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/07/2022			31/07/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 778	15 671	107	230
	Fonds commercial (1)	439 928	241 960	197 967	197 967
	Autres immobilisations incorporelles	7 995	3 709	4 286	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	458 818	336 630	122 188	160 286
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	335 727	247 429	88 298	28 316
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	632 800		632 800	632 800
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 178		22 178	22 148
TOTAL (II)		1 913 224	845 399	1 067 825	1 041 747
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	905 961	252 618	653 343	522 736
	Autres créances	111 088	68 895	42 193	10 329
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 481 133	174 950	3 306 183	2 961 315
	DISPONIBILITES	1 008 755		1 008 755	1 665 118
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	34 243		34 243	35 104
	TOTAL (III)	5 541 180	496 463	5 044 717	5 194 602
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 454 403	1 341 862	6 112 541	6 236 350

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/07/2022

31/07/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	162 600	162 600
	RESERVES		
	Réserve légale	21 000	21 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 508 383	3 280 543
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	188 462	227 840
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 880 444	3 691 983
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	240 752	259 502
	Total des provisions	240 752	259 502
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	65 266	157 795
	Emprunts et dettes financières divers (3)	497 072	768 031
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 463	23 762
	Dettes fiscales et sociales	624 093	608 654
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	186 361	136 397
	Produits constatés d'avance (1)	594 090	590 226
	Total des dettes	1 991 344	2 284 865
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 112 541	6 236 350
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	188 461,62	227 839,56
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 991 344	2 219 602
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		5 751
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/07/2022

31/07/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 548 645		2 548 645	2 364 387
	Montant net du chiffre d'affaires	2 548 645		2 548 645	2 364 387
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			667	3 256
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			22 750	2 455
	Autres produits			91 603	95 622
	Total des produits d'exploitation (1)			2 663 663	2 465 719
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			439 864	392 288
	Impôts, taxes et versements assimilés			31 919	36 417
	Salaires et traitements			1 120 234	1 117 207
	Charges sociales du personnel			548 255	598 572
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			75 919	180 965
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			125 934	62 062
	Dotations aux provisions				4 839
	Autres charges			6	730
	Total des charges d'exploitation (2)			2 342 132	2 393 081
	RESULTAT D'EXPLOITATION			321 532	72 638

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/07/2022

31/07/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		321 532	72 638
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		1 915
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		24 907
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	50 718	187 095
Total des produits financiers		50 718	213 916
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	151 664	
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 302	8 638
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		156 966	8 638
RESULTAT FINANCIER		(106 249)	205 278
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		215 283	277 917
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		26 821	50 077
TOTAL DES PRODUITS		2 714 381	2 679 636
TOTAL DES CHARGES		2 525 919	2 451 796
RESULTAT DE L'EXERCICE		188 462	227 840

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 112 541** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 714 381** euros et un total **charges** de **2 525 919** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **188 462** euros.

L'exercice considéré débute le **01/08/2021** et finit le **31/07/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de la société sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant du règlement ANC n°2014.03 relatif au Plan comptable général et de ses actualisations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le poste "fonds commercial" est composé d'un fonds de commerce reçu en apport (clientèle expertise comptable, site Aix en Provence). La valeur nette comptable de ce fonds a été ajustée par rapport à l'estimation de sa valeur résiduelle à la date de clôture.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

.Logiciels	1 an
.Installations générales, agencements, aménagements divers	5 ans
.Matériel de transport	3-4 ans
.Matériel de bureau et informatique	3 ans
.Mobilier de bureau	3-5 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, VMP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La provision pour dépréciation comptabilisée au 31/07/2022 fait suite au récent repli des marchés financiers résultant de la guerre en Ukraine et des conditions macro-économiques actuelles (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêts, hausse du coût des matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change...).

Néanmoins, compte tenu de la nature prudente dans leur ensemble des placements financiers réalisée par notre société, cette dernière reste relativement faiblement exposée aux fluctuations des marchés.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Autres informations

. Provisions réglementées :	NEANT
. Opérations en devises :	NEANT
. Opérations à long terme :	NEANT

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/07/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	455 706		7 995			463 701
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	455 706		7 995			463 701
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	458 818					458 818
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	68 738					68 738
	Matériel de transport	138 510		93 971			232 481
	Matériel de bureau, mobilier	34 508					34 508
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	700 574		93 971			794 545
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	632 800					632 800
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	22 148		30			22 178
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	654 948		30			654 978
TOTAL		1 811 228		101 996			1 913 224

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/07/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial	241 960			241 960
	Autres immobilisations incorporelles	15 548	3 832		19 380
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	257 508	3 832		261 340
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	298 532	38 098		336 630
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	60 838	5 132		65 971
	Matériel de transport	118 832	28 599		147 431
	Matériel de bureau, mobilier	33 771	257		34 028
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	511 973	72 087		584 059
TOTAL		769 480	75 919		845 399

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/07/2022
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	259 502		18 750	240 752
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	259 502		18 750	240 752
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	195 578	57 039		252 618
	Autres	23 286	220 559		243 845
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	218 865	277 599		496 463
TOTAL GENERAL		478 367	277 599	18 750	737 216
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			125 934 151 664	18 750	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

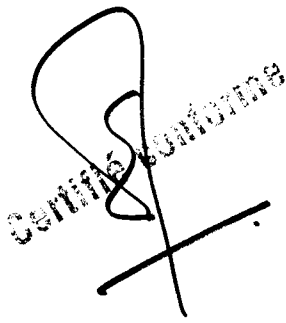
Etat exprimé en euros

		31/07/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	22 178		22 178
	Clients douteux ou litigieux	37 247	37 247	
	Autres créances clients	868 714	868 714	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	13	13	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 776	1 776	
	Impôts sur les bénéfices	23 254	23 254	
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 505	16 505	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	68 895	68 895	
	Débiteurs divers	645	645	
	Charges constatées d'avances	34 243	34 243	
	TOTAL DES CREANCES	1 073 469	1 051 292	22 178
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/07/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	65 266	65 266		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 463	24 463		
	Personnel et comptes rattachés	229 811	229 811		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 431	170 431		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	205 718	205 718		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 132	18 132		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	497 072	497 072		
	Autres dettes	186 361	186 361		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	594 090	594 090		
	TOTAL DES DETTES	1 991 344	1 991 344		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		86 778			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		121 538			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/07/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		542,00	300,0000	162 600,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		542,00	300,0000	162 600,00



MCR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 162 600 Euros
Siège social :
232, Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 331 530 261

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU TRENTE ET UN JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente & un janvier à vingt heures,

Les associés de la société MCR, société à responsabilité limitée au capital de 162 600 € divisé en 542 parts sociales de 300 € chacune, dont le siège social est situé 232, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Emmanuel MATHIEU, associé et co-gérant préside la réunion

Madame Alexandra YUNG – MATHIEU est absente, et n'a pas adressé de pouvoir.

Monsieur le Président constate qu'outre lui-même, Monsieur Jean-Louis MATHIEU est présent, soit la majorité des associés représentant 540 sur les 542 parts sociales composant le capital de la société. L'Assemblée est donc valablement constituée.

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2022 et quitus à la gérance
- ✓ Affectation du résultat ;
- ✓ Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ✓ Pouvoir en vue des formalités.

Il met à la disposition de l'Assemblée et dépose sur le bureau :

- un double de la lettre de convocation envoyée à ses associés,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 juillet 2022.

Monsieur le Président indique que les documents précités ont été communiqués à ses associés au moyen de la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu au siège social, à leur disposition, pendant les quinze jours qui précéderont l'Assemblée. L'Assemblée lui en donne acte.

Puis, Monsieur le Président lit le rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Un bref échange de vues s'ensuit et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président clôt la discussion et met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

h. H



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 juillet 2022 approuve les comptes annuels dudit exercice, qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 188 461,62 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2021-2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021-2022 d'un montant de 188 461.62 €, au poste autres Réserves.

Les associés rappellent les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices

Exercice 2020-2021 : néant

Exercice 2019-2020 : 300 810 €

Exercice 2018-2019 : 216 800 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce approuve la poursuite au cours de l'exercice 2021-2022 de la convention de bail commercial conclue avec la SCI K, et de la convention de bail à loyer commercial conclue avec la SCI ELIMARI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents ou représentés.

Emmanuel MATHIEU

Jean-Louis MATHIEU



COURRIER ARRIVÉ LE :
7 - 8 MAI 2024
TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
2, rue Emile Pollack
13006 MARSEILLE
Marseille, le 30 avril 2024

BORDEREAU D'ENVOI DE DOCUMENTS

DESIGNATION

Veillez trouver ci-joint, aux fins de dépôt des comptes annuels arrêtés au **31/07/2022**, le dossier de :

MCR SARL

Nous joignons à notre envoi un chèque de **€ 45,15** en règlement de ce dépôt.

Vous voudrez bien expédier directement à notre Cabinet :

232, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE

le récépissé de dépôt ainsi que la facture.

Sentiments distingués.



Greffe du tribunal de commerce de Marseille
2 rue Emile Pollak, 13291 MARSEILLE CEDEX 06
08:20 - 11:30, 13:00 - 16:00
Téléphone : 04 91 54 70 40
www.greffe-tc-marseille.fr - www.infogreffe.fr

Dépôts de comptes annuels - EPN - MCR

MCR
232 AVENUE DU PRADO
13008 MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT

Marseille, le 6 mai 2024

Nos références : C1_BIL * 1985800084 * EPN * 2024/25642 * 331530261
Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/07/2022
Entreprise : MCR

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- Règlement : 2.65 € à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Marseille couvrant les frais de relance.

Veuillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de ,00 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

IMPORTANT : Vous disposez d'un délai de 30 jours à compter de cette réclamation pour procéder à la ou aux régularisations ci-dessous. A l'expiration de ce délai et en l'absence de régularisation, nous serons dans l'obligation d'invalidier votre dossier.

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier





Greffe du tribunal de commerce de Marseille
2 rue Emile Pollak, 13291 MARSEILLE CEDEX 06
08:20 - 11:30, 13:00 - 16:00
Téléphone : 04 91 54 70 40
www.greffe-tc-marseille.fr - www.infogreffe.fr

Dépôts de comptes annuels - EPN - MCR

MCR
232 AVENUE DU PRADO
13008 MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT

Marseille, le 6 mai 2024

Nos références : C1_BIL * 1985B00084 * EPN * 2024/25642 * 331530261
Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/07/2022
Entreprise : MCR

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- Règlement : 2.65 € à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Marseille couvrant les frais de relance.

Veuillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de ,00 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

IMPORTANT : Vous disposez d'un délai de 30 jours à compter de cette réclamation pour procéder à la ou aux régularisations ci-dessous. A l'expiration de ce délai et en l'absence de régularisation, nous serons dans l'obligation d'invalidier votre dossier.

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

25642